

Appel à projets
EC'EAU (Économie Circulaire de l'Eau)
30 JUILLET 2021 / 30 MARS 2022



EC'EAU

*Appel à Projets pour
l'Économie Circulaire de l'Eau*

Face aux enjeux qui touchent la ressource en eau et ses usages, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Occitanie et l'Agence de l'eau Adour-Garonne lancent, dans le cadre de l'Entente pour l'Eau, l'Appel à projets EC'EAU, pour accompagner la réutilisation des eaux non conventionnelles.



Agissons aujourd'hui, réinventons demain

« EC'EAU »

La Nouvelle-Aquitaine est confrontée à d'importants enjeux qualitatifs et quantitatifs en matière d'eau : grande partie du territoire classée en Zone de Répartition des Eaux, ressources mal réparties dans le Grand Sud-Ouest, déficit actuel entre les besoins et les ressources estimé entre 200 et 250 millions de m³ à l'étiage pour le bassin Adour-Garonne...

Dans ce contexte de tension, la réutilisation des eaux non conventionnelles est une des solutions qui, si elle ne se substitue pas aux mesures d'économies, permet de répondre aux pénuries d'eau et de lutter localement contre les effets du changement climatique.

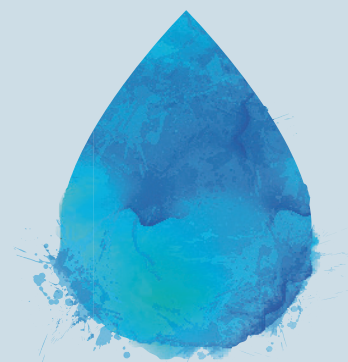
Il est donc essentiel d'inclure les eaux non conventionnelles dans les réflexions pour la gestion intégrée de cette ressource, afin de faire émerger des modèles plus vertueux et de renforcer les actions d'économies.

« L'Appel à Projets « EC'EAU » (Economie Circulaire de l'Eau) accompagne l'émergence de projets intégrés de réutilisation des eaux non conventionnelles : réflexions préalables, investissements et/ou projets innovants.

Seront considérés :

- les eaux usées traitées issues de stations d'épuration domestiques, mais aussi les eaux industrielles, d'exhaure, pluviales, grises*...;
- Les usages réglementés (irrigation agricole, arrosage des espaces verts) et non réglementés (recharge de nappe, alimentation des milieux, rafraîchissement urbain, usages industriels...)*.

* les eaux et usages hors réglementation seront soumis à l'avis des autorités compétentes des services de l'état.



Plusieurs services de la Région Nouvelle-Aquitaine se mobilisent sur le sujet de l'économie circulaire de l'eau. Ainsi, au-delà de l'Appel à Projets EC'EAU, d'autres dispositifs pourront être mobilisés : recherche, transfert de technologie, agriculture, performance industrielle...

Date limite

de dépôt de dossier

Date limite pour le dépôt des notes d'intention :

31/10/2021

Date limite pour le dépôt des dossiers finalisés :

30/03/2022

Dossier de candidature téléchargeable sur

ententepourleau.fr

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

EAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



Agissons aujourd'hui, réinventons demain

